



Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2019

Présents : Pierre DAUDEY, Fabienne DOLE, Mathieu LINIGER, Jean-Noël VALLET, Christine HUMBERTJEAN, Simone VALOT, Marilyne FONTANIER et Alain CUSSEY

Absente excusée : Isabelle KERN

Absents : Aurélie JAVANET, Julien WOITTEQUAND, Stéphanie FOURNIER et James BOUVERET

Secrétaire de séance : Simone VALOT.

1. Travaux Ecole Fromagerie : demande d'emprunt, ligne de trésorerie.

Demande d'emprunt

M. le Maire informe les conseillers de l'état d'avancement des travaux. Il propose de réaliser l'emprunt à long terme de 100 000 € qui avait été inscrit au budget. Toutefois par précaution, il propose de contracter un emprunt de 150 000 € tout en gardant la possibilité de ne réaliser que 100 000€.

Il présente les résultats des trois banques consultées. Après discussion, c'est le CREDIT AGRICOLE qui est retenu aux conditions suivantes :

- Capital emprunté : 150 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 0.92 % - Frais de dossier 225.00 € -
- Périodicité : trimestrielle - Echéances constantes

Le Conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer avec le Crédit Agricole de Quingey toutes les pièces nécessaires pour la réalisation de cet emprunt et à demander dans un premier temps le déblocage immédiat de 100 000 €.

Vote à l'unanimité, soit 8 voix Pour.

Ligne de Trésorerie

Dans l'attente du versement de l'intégralité des subventions, M. le Maire explique qu'il envisageait d'augmenter la ligne de trésorerie actuellement en cours.

Après examen des besoins, la banque CAISSE D'EPARGNE a expliqué que, pour cette situation, il semblait plus judicieux de réaliser un crédit relais aux conditions suivantes :

- Capital emprunté : 250 000 €
- Durée : 2 ans
- Taux : 0.70 %
- Calcul et paiement des intérêts : trimestriel
- Remboursement du capital : in fine
- Remboursement anticipé partiel ou total à chaque échéance trimestrielle sans frais ni pénalités
- Frais de dossier : 0.20 %

Le Conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer avec la Caisse d'Epargne toutes les pièces nécessaires pour la réalisation de ce crédit relais de 250 000 €. Vote à l'unanimité, soit 8 voix Pour.

Séance levée à 19 h 55

Prochaine réunion de conseil : le 27 novembre 2019